

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Connaître et appliquer la réglementation en hygiène des aliments.

Détecter les sources de contamination possibles et leurs effets.

Déterminer l'action corrective / préventive adéquate.

PUBLIC

Toute personne travaillant dans un entrepôt agroalimentaire, n'ayant jamais suivi (ou pas suivi depuis plus de 3 ans) de formation hygiène.

PRÉREQUIS

Le participant devra pouvoir répondre oralement et par écrit aux différentes évaluations rédigées en langue française.

DURÉE

1 jour (7 heures).

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Stage animé par un ingénieur agroalimentaire, spécialisé en hygiène et H.A.C.C.P.

Exposés, exercices en petits groupes, interactivité permanente.

Support pédagogique remis à chaque participant.

MÉTHODE ET OUTILS D'ÉVALUATION / SANCTION DE LA FORMATION

À chaque phase du programme, un bilan oral est effectué par s'assurer de la compréhension de chacun. En fin de formation un questionnaire est complété et une note minimale de 10/20 est nécessaire pour valider la formation. Un certificat de réalisation sera délivré une fois la formation validée.

PROGRAMME

LES OBJECTIFS ET LES ENJEUX

LA RÉGLEMENTATION

Les objectifs du Paquet Hygiène

Les textes du Paquet Hygiène

Autres textes

Le Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène

QUELQUES NOTIONS DE MICROBIOLOGIE

Les agents biologiques

La chaîne de transmission des agents biologiques

Les répercussions sur la santé

La suppression / réduction des risques

LES ORIGINES DE LA CONTAMINATION

La contamination par l'homme

La contamination par les surfaces

La contamination par les produits

LE PLAN DE MAITRISE SANITAIRE

Définition et éléments constitutifs

Le plan H.A.C.C.P.

La mise en place des contrôles

La traçabilité

Le dossier H.A.C.C.P.

LES TOXI-INFECTIONS ALIMENTAIRES COLLECTIVES

Définition

Les origines

Les agents principaux

Tarifs :

Session inter-entreprise : 190 € H.T/participant

Session intra entreprise : sur demande en fonction des horaires, des participants et des besoins spécifiques